

**RADIO COMMUNAUTAIRE DU  
MANITOBA INC.**

**États financiers**

**Pour l'exercice terminé le 31 août 2019**

## **RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.**

### **États financiers**

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2</b>
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des résultats - Radio	6
État des résultats - Action Médias	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9



Tel: 204-956-7200  
Fax: 204-926-7201  
Toll-Free: 866-863-6601  
www.bdo.ca

BDO Canada LLP  
700 - 200 Graham Avenue  
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Au conseil d'administration de Radio communautaire du Manitoba Inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Radio communautaire du Manitoba Inc. (- l'organisation -), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 août 2019 et l'état de l'évolution des actifs nets, l'état des résultats - Radio, l'état des résultats - Action Médias, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada s.n.c./LLP*


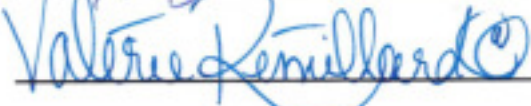
Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)  
Le 22 janvier 2020

**RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.**  
**État de la situation financière**

Au 31 août	2019	2018
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	-	89 147
Placements (note 3)	108 637	90 259
Débiteurs (note 4)	11 194	15 694
Subventions à recevoir	14 746	16 378
Intérêts courus	1 475	1 205
Frais payés d'avance	6 642	5 369
	<u>142 694</u>	<u>218 052</u>
Placements affectés (note 3)	27 841	43 375
Immobilisations (note 5)	93 171	95 650
	<u>263 706</u>	<u>357 077</u>
<b>Passif et actifs nets</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Endettement bancaire	6 605	-
Créditeurs et frais courus	9 533	18 397
Subventions reportées (note 7)	22 422	114 618
	<u>38 560</u>	<u>133 015</u>
Subventions afférentes aux immobilisations (note 8)	38 846	48 345
	<u>77 406</u>	<u>181 360</u>
Engagements contractuels (note 9)		
<b>Actifs nets</b>		
Administration générale - Non affectés		
Radio	104 134	85 037
Action Médias	-	-
Affectation d'origine interne		
Investis en immobilisations	54 325	47 305
Urgence technologique et d'éventualités	27 841	43 375
	<u>186 300</u>	<u>175 717</u>
	<u>263 706</u>	<u>357 077</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration :

  
 \_\_\_\_\_ administrateur  
  
 \_\_\_\_\_ administrateur

**RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.**  
**État de l'évolution des actifs nets**

**Pour l'exercice terminé le 31 août 2019**

	Administration générale Non affectés		Affectation d'origine interne				
	Radio	Action Médias	Immobilisations	Investie en immobilisations	Urgence technologique et d'éventualités	2019 Total	2018 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde, au début de l'exercice</b>	85 037	-	47 305	43 375	175 717	194 037	
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice</b>	19 097	-	(8 514)	-	10 583	(18 320)	
<b>Transfert interfonds pour achat d'immobilisations</b>	-	-	15 534	(15 534)	-	-	
<b>Solde, à la fin de l'exercice</b>	104 134	-	54 325	27 841	186 300	175 717	

## RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC. État des résultats - Radio

Pour l'exercice terminé le 31 août	2019	2018
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Annonces publicitaires (note 10)	55 171	43 759
Autres	8 900	959
Cotisations	2 347	2 657
Intérêts	3 115	2 279
Prélèvements de fonds et commandites	5 549	5 600
Subventions		
Conseil de la coopération de la Saskatchewan	4 733	5 239
Francofonds	5 550	-
Gouvernement du Canada - Emploi et développement social	2 958	2 676
Le Fonds canadien de la radio communautaire	50 000	40 000
Patrimoine Canada		
Subvention de base	132 000	118 500
Projet	16 755	5 000
Patrimoine Canada et Province du Manitoba - Éducation, citoyen noté et jeunesse		
Projet plan d'action langues officielles	13 500	13 500
Fédération de la jeunesse canadienne française	33 839	-
Subventions afférentes aux immobilisations (note B)	8 496	11 837
	<u>343 816</u>	<u>252 008</u>
<b>Charges</b>		
Abonnements, cotisations et licences	7 225	4 421
Amortissement	18 013	19 659
Assurance	6 873	7 427
Droits d'auteurs	5 333	5 221
Déplacements	3 140	2 427
Électricité	10 958	10 564
Frais bancaires	235	218
Honoraires et frais professionnels	26 045	23 289
Impression, timbres, papeterie	3 030	2 772
Location des tours	28 401	27 720
Loyer	12 319	12 518
Mauvaises créances (recouvrement)	(1 118)	1 087
Publicité et promotion	1 217	1 801
Réparations, maintien., et achat d'équipement	7 890	848
Réunions	1 586	1 602
Salaires et bénéfices	197 075	143 597
Téléphone et Internet	5 109	5 057
	<u>333 333</u>	<u>270 326</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice</b>	<u>10 583</u>	<u>(18 320)</u>

**RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.**  
**État des résultats - Action Médias**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 août</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Annonces publicitaires, formation et autres	6 338	7 935
Subventions		
Province du Manitoba - Bureau de l'éducation française	7 941	17 240
	<u>14 279</u>	<u>25 175</u>
<b>Charges</b>		
Abonnement et cotisations	175	338
Déplacements	47	307
Honoraires et frais professionnels	330	625
Impression, timbres, papeterie	154	315
Salaires et bénéfices	12 833	22 969
Téléphone et Internet	740	621
	<u>14 279</u>	<u>25 175</u>
<b>Excédent des produits sur les charges pour l'exercice</b>	<u>-</u>	<u>-</u>



**RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.**  
**État des flux de trésorerie**

<u>Pour l'exercice terminé le 31 août</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice		
Radio	10 583	(18 320)
Action Médias	-	-
Élément n'affectant pas le fonds de roulement		
Amortissement	18 013	19 659
Subventions afférentes aux immobilisations	(9 499)	(11 837)
	<u>19 097</u>	<u>(10 498)</u>
 Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	4 500	1 898
Subventions à recevoir	1 632	(9 068)
Intérêts courus	(270)	(68)
Frais payés d'avance	(1 273)	6 910
Créditeurs et frais courus	(8 864)	(38 618)
Subventions reportées	(92 186)	47 016
	<u>(96 471)</u>	<u>8 075</u>
	<u>(77 374)</u>	<u>(2 423)</u>
 <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations	<u>(15 534)</u>	<u>(564)</u>
 <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Augmentation nette des placements	<u>(2 844)</u>	<u>(2 216)</u>
 <b>Diminution nette de l'encaisse</b>	<b>(95 752)</b>	<b>(5 203)</b>
 <b>Encaisse, au début de l'exercice</b>	<u>89 147</u>	<u>94 350</u>
 <b>Encaisse (endettement bancaire), à la fin de l'exercice</b>	<u>(6 605)</u>	<u>89 147</u>

---

# RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019

---

### 1. Nature de l'organisation

L'organisation gère une radio communautaire francophone au Manitoba. Le 19 septembre 1990, le CRTC a approuvé la demande de licence de radiodiffusion de CKXL FM 91,1 et l'approbation fut confirmée par le Ministère des communications le 26 octobre 1990.

L'organisation est une société à but non-lucratif incorporée sous la *Loi sur les corporations du Manitoba* et est exemptée d'impôt sous la section 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

### 2. Principales méthodes comptables

#### a) Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### b) Comptabilisation des produits

L'organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés tels que les annonces publicitaires, les commandites, les cotisations, les dons et les prélèvements de fonds sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### c) Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### d) Actifs nets avec affectation d'origine interne

Les actifs nets d'urgence technologique et d'éventualités ont été affectés par un transfert des actifs nets d'administration générale suite à une résolution adoptée par le conseil d'administration. Ces actifs nets pourront seulement être utilisés pour le remplacement d'équipements nécessaires à la radiodiffusion ou autres éventualités majeures et nécessaires suite à une résolution adoptée par le conseil d'administration.

---

## RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC. Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### e) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût d'achat moins amortissement cumulé et amorties sur leur vie utile estimée selon les bases et les taux suivants :

Équipement informatique	15 % méthode dégressive
Équipement technique et de studio	10 % à 20 % méthode dégressive
Ligne de transmission	10 % méthode dégressive
Mobilier et équipement	10 % méthode linéaire

#### f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

#### g) Emploi des estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et charges de l'exercice. Les montants réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction si de nouvelles informations sont portées à la connaissance de celle-ci.

### 3. Placements

Les placements comprennent des dépôts à terme portant intérêts à des taux variant de 2,20 % à 2,75 % (1,70 % à 2,30 % en 2018) et prennent tous échéance avant le 31 août 2020.

Au 31 août 2019, le solde de 27 841 \$ (43 375 \$ au 31 août 2018) de ces placements est affecté.

## RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC. Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019

### 4. Débiteurs

Les débiteurs sont présentés nets d'une provision pour créances douteuses au montant de 2 019 \$ (3 137 \$ en 2018).

### 5. Immobilisations

	2019				2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	47 916	26 736	21 180	32 062	22 580	9 482
Équipement technique et de studio	385 974	324 866	71 008	395 074	310 819	85 155
Ligne de transmission	18 371	17 388	983	18 371	17 276	1 095
Mobilier et équipement	20 551	20 551	-	20 551	20 551	-
	<b>482 812</b>	<b>389 641</b>	<b>93 171</b>	<b>467 278</b>	<b>371 626</b>	<b>85 650</b>

### 6. Marge de crédit

L'organisation détient une marge de crédit ayant un maximum de 35 000 \$. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 2,00 % qui est représenté par un taux effectif de 6,10 % au 31 août 2019. La marge de crédit est garantie par un contrat de sûreté. Au 31 août 2019, la marge de crédit n'était pas utilisée.

### 7. Subventions reportées

	2019	2018
	\$	\$
Radio		
Patrimoine Canada	-	84 255
Action Médias		
Province du Manitoba - Bureau de l'éducation française	<b>22 422</b>	30 363
	<b>22 422</b>	<b>114 618</b>

---

## RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC. Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019

---

### 8. Subventions reportées afférentes aux immobilisations

Les subventions reportées présentées comprennent les fractions non amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations. L'évolution des subventions reportées afférentes aux immobilisations est comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	48 345	60 182
Montants amortis dans les résultats de l'exercice	<u>(9 499)</u>	<u>(11 837)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>38 846</u>	<u>48 345</u>

### 9. Engagements contractuels

L'organisation a des baux se rapportant aux locaux et à la tour de transmission, qui viendront à échéance entre mars 2020 et février 2022. Les loyers minimaux à payer s'élèveront aux montants suivants pour les exercices terminés le 31 août :

2020	95 100 \$
2021	27 900
2022	23 800

### 10. Annonces publicitaires

Au cours de l'exercice, la Radio s'est engagée à des contrats d'échange de publicité où des annonces sont échangées pour des produits et/ou services de la même valeur ayant un effet net nul aux états financiers. Le montant brut relié aux contrats d'échange de publicité se chiffre à 12 550 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2019 (14 870 \$ en 2018). Ces montants n'ont pas été comptabilisés dans ces états financiers.

### 11. Dépendance économique

L'organisation dépend du financement des gouvernements fédéral et provincial pour ses opérations.

---

## **RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.**

### **Notes complémentaires aux états financiers**

**Pour l'exercice terminé le 31 août 2019**

---

#### **12. Gestion des risques financiers**

L'organisation, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, de liquidité et du marché. L'objectif de l'organisation en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités de l'organisation.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte couru par l'organisation lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à respecter ses obligations contractuelles. L'organisation est exposée principalement au risque de crédit au niveau des débiteurs et subventions à recevoir.

**Débiteurs :** L'organisation est exposée au risque de crédit puisque les débiteurs viennent principalement de deux organisations. Malgré, le paiement est typiquement entièrement acquitté lorsqu'il est dû. La direction utilise les tendances historiques de paiement en déterminant si l'organisation établira une provision pour créances douteuses ou si les débiteurs devraient être radiés.

**Subventions à recevoir :** L'organisation n'est pas exposée au risque de crédit significatif se rapportant aux subventions à recevoir puisque celles-ci sont principalement dûes des gouvernements provincial et fédéral selon des ententes de financement.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation ne puisse générer ou obtenir suffisamment d'argent liquide ou son équivalent de façon opportune pour respecter ses engagements au moment où ceux-ci deviendront exigibles. La politique de l'organisation est de s'assurer qu'elle ait suffisamment d'argent liquide afin de lui permettre de respecter ses responsabilités quand elles sont exigibles.

##### Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier flottant en raison des changements des taux d'intérêt du marché. L'encaisse est tenue dans un compte d'opération qui ne gagne pas des intérêts et la marge de crédit est à taux variable. Les placements sont investis dans les produits à taux fixe, mais c'est l'avis de la direction que l'organisation n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt significatif car les placements sont à court terme.

#### **13. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été redressés afin de rendre leur présentation conforme avec celle de l'exercice courant.